



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

communication

Question écrite n° 18289

Texte de la question

Mme Martine Billard attire l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur la situation du site de production de fibres optiques de l'entreprise Alcatel, à Conflans-Sainte-Honorine, en cours de restructuration. En effet, l'usine doit fermer définitivement d'ici à la fin de cette année 2003. Or 380 salariés d'Alcatel travaillent aujourd'hui sur le site, sans compter les emplois sur site non salariés par l'entreprise (restauration, personnel de service). Par ailleurs, l'usine Alcatel avait conduit une politique d'intégration dans son environnement social, qui se voit remise en cause, notamment en accueillant des jeunes non diplômés et en participant au financement d'un club sportif à Conflans-Sainte-Honorine. Avec la fermeture annoncée de l'usine, c'est un site de recherche de l'industrie civile française, en l'occurrence dans le domaine de la fibre optique, qui serait ainsi fermé. Alors que la direction de l'entreprise envisagerait de délocaliser une partie de sa production vers la Chine, il apparaît indispensable de sauvegarder ce site industriel. Aussi, elle lui demande quelles mesures sont prises par la cellule chargée de l'encadrement des plans de licenciements, tant du point de vue économique, pour le site, que social, pour les salariés concernés. - Question transmise à M. le ministre délégué aux relations du travail.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire attire l'attention de M. le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale sur la restructuration touchant le site de production de l'entreprise Alcatel à Conflans-Sainte-Honorine. Elle demande quelles sont les mesures prises, tant du point de vue économique pour le site, que social pour les salariés concernés. Le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale rappelle que l'usine Alcatel Câble située à Conflans-Sainte-Honorine, qui devait fermer à la fin de l'année 2003, fermera dans le courant de l'année 2004. Une soixantaine de salariés est encore employée dans le cadre de la fermeture progressive du site. Le nombre maximum de licenciements devrait être de 268, au vu du plan de sauvegarde de l'emploi. Cette fermeture et les suppressions de postes qui en découlent ont pour origine la récession qui affecte depuis le début de l'année 2001 le marché des télécommunications dans sa globalité et plus spécifiquement les commandes de l'entreprise Alcatel Câble France, dont le chiffre d'affaires s'est considérablement dégradé. Le principal objectif du plan de sauvegarde de l'emploi a visé à limiter le nombre des licenciements (encouragement du passage à temps partiel, possibilités de départ en préretraite totale dès cinquante-trois ans, recensement des emplois disponibles au sein du groupe, mise en place d'une bourse d'emploi, aides à la mobilité géographique...). En ce qui concerne le reclassement externe, les salariés du site de Conflans-Sainte-Honorine peuvent bénéficier d'une étude d'employabilité susceptible de déboucher sur des formations et/ou sur un processus de validation des acquis et de l'expérience. Leur effort de reclassement est accompagné par un relais mobilité emploi dont la mission se terminera en octobre prochain. La société Alcatel Câble s'était engagée à rechercher un repreneur pour le site. Le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale précise, qu'il n'a pas, à ce stade, connaissance de projets de reprise. Le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale précise que la seule aide dont l'entreprise a bénéficié, en accompagnement de ce plan, a consisté en une convention d'allocation temporaire dégressive, pour soixante bénéficiaires potentiels, permettant d'atténuer le différentiel

pour ceux qui retrouveraient un emploi moins bien rémunéré. Le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale ajoute que ses services suivent avec attention la mise en oeuvre du plan de sauvegarde de l'emploi ainsi que l'évolution de l'emploi au sein de l'entreprise Alcatel.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Billard](#)

Circonscription : Paris (1^{re} circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18289

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : relations du travail

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mai 2003, page 3751

Réponse publiée le : 3 août 2004, page 6130